

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Luc Brisebois	70 402	16 595
Pierre Labonté	18 874	9 437
Roxanne Lacasse	19 557	9 779
Pascal De Bellefeuille	20 356	10 176
François Marcoux	18 945	9 472
Sylvie Vaillancourt	18 874	9 437
Mélanie Matte	18 874	9 437
Danny Stewart	18 874	9 437
Joël Charbonneau	18 874	9 437
Kimberly Meyer	8 328	4 164

Note

La rémunération des élus inclut la rémunération provenant de la MRC des Laurentides.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).